



Reims, le 1^{er} juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale du 24 juin 2024

L'association Symbiose, pour des Paysages de Biodiversité, a tenu son assemblée générale à Villiers sous Praslin (Aube) le lundi 24 juin. « *Créée en 2012 à l'échelle de la Champagne-Ardenne, Symbiose a voté en assemblée générale extra-ordinaire l'extension de son périmètre à l'échelle de la Région Grand Est afin d'être en cohérence avec les nouvelles régions et être plus visible des institutions régionales telles que le Conseil régional, la Draaf, la Dréal...* », précise Hervé Lapie, président de Symbiose.

Des projets de Trames bleues* et Trames vertes**

Les différents projets conduits par Symbiose en 2023 ont été présentés, avec un focus particulier sur trois projets en plein développement, soutenus financièrement notamment par Vivescia et ses filiales, ainsi que les financeurs publics (Département de la Marne, le Fond Vert et la Région Grand Est) :

- Trame bleue : Valorisation des mares du Chaourçois (Aube)

14 agriculteurs volontaires mettent en place des bonnes pratiques d'entretien de 30 mares situées sur leur exploitation, au profit de la biodiversité, en contrepartie d'un paiement pour services environnementaux rendus (CPSE). Des opérations d'entretien (curage, débroussaillage, bûcheronnage...) vont démarrer à l'automne 2024 (voir fiche en annexe).

- Trame bleue : Déploiement d'aménagements d'hydraulique douce pour lutter contre l'érosion (Ardennes)

sur les bassins versants des ruisseaux de Longwé et de Lametz (territoire des Crêtes pré-ardennaises). Ces bassins versants (6 700 ha) se caractérisent par un relief accidenté. Les populations locales souffrent des nuisances dues aux ruissellements excessifs. Les sols s'érodent lors des épisodes pluvieux. La petite faune de plaine est devenue plus rare. L'objectif du projet est de réduire l'érosion des sols et de la biodiversité. Six agriculteurs volontaires se sont engagés en 2023, via la signature d'un CPSE sur cinq ans, pour implanter 265 mètres linéaires (ml) de fascines, 1 180 ml de haies et 2,2 ha de bandes enherbées.

- Trame verte : création et restauration de la Trame verte au Sud de Châlons-en-Champagne (Marne)

sur 11 communes territoire caractérisé par une pauvreté en éléments structurants paysagers. Il capitalise sur les actions et la méthode du projet Trame verte conduit sur le territoire de Tilloy-et-Bellay de 2015 à 2021. Il s'appuie sur l'implication des agriculteurs pour planter des haies (10 km à l'automne 2024) et créer ou restaurer cinq à six mares. Pour l'instant, une quinzaine d'exploitants se sont engagés dans le projet.

Le projet Apiluz (bande de luzerne non fauchée pour apporter de la nourriture aux pollinisateurs en période de disette alimentaire) est arrivé au terme de trois années de soutien financier de Lidl (environ 50% du coût du projet). Après 552 ha de Bandes Non Fauchées (BNF) en 2021 (1 840 km) et 568 ha en 2022 (1 895 km), 526 ha (1 758 km) de BNF ont été maintenus en 2023 par près de 2 000 agriculteurs dans six départements : 66% dans la Marne, 19% dans l'Aube, 12% dans les Ardennes, 1% dans l'Aisne, la Seine-et-Marne et l'Yonne. « Ce projet est la plus belle réussite de Symbiose », estime Benoit Collard, secrétaire général de Symbiose. Ce projet se poursuit en 2024, porté financièrement par la filière. Symbiose poursuit de son côté le suivi écologique.

Retrouvez plus de détails sur ces trois projets et sur tous nos projets dans notre [rapport d'activité 2023](https://www.symbiose-biodiversite.com/wp-content/uploads/2024/03/RA-2023.pdf) : <https://www.symbiose-biodiversite.com/wp-content/uploads/2024/03/RA-2023.pdf>

Perspectives

Parallèlement aux projets en cours sur le terrain, plusieurs sont en réflexion dont **Qualit'Haie**, un cahier des charges pour implanter une haie « qualitative » avec alternance d'arbres de hauts jets et d'arbustes, complétés d'autres aménagements favorables à la biodiversité (agrainoirs, points d'eau, perchoirs...). L'objectif est de lever des financements privés pour compenser les coûts d'implantation, d'entretien et de perte de surface de production liée à la haie.

Un **Parcours de formation à la biodiversité** va également être créé, avec notamment des modules sur l'entretien des haies pour les exploitants ayant signé le cahier des charges Qualit'Haie afin d'avoir des haies performantes pour la biodiversité.

S'y ajoute l'**extension du projet de valorisation des mares du Chaourçois** à 50 mares supplémentaires.

En conclusion

« Avec des projets comme Apiluz sur six départements, ou celui de Tilloy-et-Bellay qui est reproduit maintenant sur 11 communes, Symbiose apporte la preuve par l'exemple, souligne Hervé Lapie en conclusion. Notre objectif est de faire travailler ensemble des acteurs de divers horizons (agricoles, non agricoles, publics, privés...) pour associer nos connaissances et compétences au profit de la biodiversité. C'est une vraie richesse pour notre territoire. L'objectif ultime de Symbiose est de trouver les moyens de faire rémunérer les services rendus à la société par les agriculteurs en matière de biodiversité et plus largement d'environnement. J'espère qu'un jour, nous y parviendrons. »

La partie statutaire s'est poursuivie par une visite sur le terrain de deux mares, commentée par Jérôme Schmit de la FDSEA de l'Aube et Nicolas Salvi du CPIE du Sud Champagne, deux acteurs de terrain impliqués dans le projet de valorisation des mares du Chaourçois.

* Une Trame bleue est un réseau formé de continuités écologiques aquatiques et humides (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin.

** Une Trame verte est un réseau formé de continuités écologiques terrestres.

A PROPOS

Créée en mars 2012, Symbiose rassemble une grande diversité d'acteurs du territoire champardennais (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs)

Reconnue association de protection de l'environnement et d'intérêt général, Symbiose se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle s'appuie sur les compétences de chacun des acteurs pour mettre en œuvre des projets de gestion concertée de la biodiversité sur le territoire.

L'action de Symbiose s'articule autour de trois axes :

Expérimenter : Acquérir des références scientifiques et agronomiques par la mise en place de nouvelles pratiques (fauchage raisonné des bords de chemins, fauche différenciée de bandes de luzerne...) et d'aménagements (haies, bandes enherbées, buissons...), ainsi que le suivi d'indicateurs (oiseaux, abeilles, flore, faune sauvage, auxiliaires de cultures...).

Accompagner : Proposer aux agriculteurs, collectivités, propriétaires fonciers et entreprises, des actions et des aménagements simples afin d'assurer un développement durable du territoire en alliant performances économiques et performances environnementales.

Communiquer via la création de supports d'information, la participation à des événements professionnels et grand public (foires, salons, colloques...), ou encore l'intervention dans les établissements scolaires.

Pour en savoir plus : www.symbiose-biodiversite.com/

Contact Presse : Chantal URVOY (06 33 13 37 55)